

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

RAVIER DU MAGNY PIERRE (1868-1947) *par* Dominique Saint-Pierre

Marie *Pierre* Louis Ravier du Magny est né à Montbrison (Loire), Grande-rue, chez son grand-père maternel, le 16 juillet 1868 ; il est fils de Philibert Antoine *Émile* Ravier du Magny (Sainte-Foy-lès-Lyon 17 octobre 1819-Lyon 27 février 1895) – alors juge au tribunal civil de Lyon, plus tard de Nantua, puis vice-président à Saint-Étienne et enfin à Lyon – et de Marie-Anne Le Conte (Montbrison 29 avril 1832-Lyon 1916). Déclaration faite le 18 juillet en présence de Jacques Jean Marie Hubert Le Conte (Montbrison 1792-1872), officier de volontaires à Gand, ancien procureur auprès du tribunal de Montbrison, aïeul maternel, et de Jean Pierre Étienne Le Conte (1828-1907), oncle maternel. Il est issu d'une famille de négociants, les Ravier, qui vivaient à Sarry en Bourgogne (Saône-et-Loire). Philibert Ravier, fermier des seigneurs de l'Aubespain pour les terres de Sarry, construit le château de Magny, classé monument historique en 1995. Ses descendants, tout en conservant cette propriété, s'installèrent à Lyon et occupèrent des fonctions judiciaires : Jacques Ravier du Magny (Sarry 1767-Sainte-Foy-lès-Lyon 1835), arrière-grand-père de Pierre (et grand-oncle à la suite d'un implexe), a été président de chambre à la cour, puis du tribunal civil de Lyon et membre du conseil municipal. L'oncle de Jacques, Ambroise Jean Marie Ravier du Magny (1735-1808), avocat en parlement en 1758, recteur de l'hospice de la Charité de 1781 à 1784, échevin de Lyon en 1787 et 1788, a été le 7^e bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour d'appel de Lyon en 1787 et 1788, avant de siéger au tribunal d'appel. Le grand-père de Pierre, Jean Marie Benoit Ravier du Magny (Sarry, 1791-1883), maire de Sarry, a été conseiller à la cour royale en 1825, démissionnaire en 1830 pour refus de serment. Pierre est élève des jésuites à l'externat Saint-Joseph, fait son droit aux facultés catholiques de Lyon, soutient sa thèse à Grenoble, s'inscrit au barreau de Lyon en 1892. Maître de conférences à la faculté catholique de droit de Lyon en 1896, titulaire d'une chaire jusqu'en 1838, il enseigne l'histoire du droit, le droit administratif, le droit international et la législation industrielle. Militant monarchiste, il préside la section lyonnaise de l'Action française en 1927. Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Il est mort le 7 décembre 1947 au Magny à Sarry, où il s'était retiré en 1940. Il avait épousé à Saint-Chamond le 18 juillet 1894 *Anne* Marie Dugas (Lyon 2^e 16 novembre 1873-Le Magny 13 mars 1943), fille d'Ivan Dugas (Saint-Chamond, 1846-1908) et de Louise Neyrand (Saint-Julien-en-Jarez 1851-Saint-Chamond 1910), petite nièce de Jean Baptiste Dugas-Montbel*.

ACADÉMIE

Candidat par courrier du 16 novembre 1930. Sur un rapport de Louis de Longevialle*, lu en séance du 19 mai, il est élu titulaire le 2 juin 1931, au fauteuil 6, section 1 Lettres, précédemment occupé par Jules Millevoye*; reçu le 9 juin sous la présidence de Germain de Montauzan*. Discours de réception, déposé le 1^{er} décembre 1931, lu le 8 mars 1932 : *Un séquestre sous la Révolution*, où il rapporte le sauvetage du domaine de Magny par Philibert de Magny (*MEM* 1933, et Lyon : Rey, 1932). Communications : 9 avril 1935, *La mort de l'héritage*; 24 novembre 1936, *Rapport sur Poidebard**. Il est émérite en 1943. Son éloge funèbre a été prononcé par Jean Thibaud* le 16 décembre 1947.

BIBLIOGRAPHIE

DMR (LLB).

PUBLICATIONS

Droit romain : les origines de la vente et du louage; Droit français : le contrat de fondation, thèse soutenue à Grenoble, Lyon; impr. X. Levain, 1894, 268 p. – *Le contrat de fondation*, Paris : Larose, 1894. – *Manuel de jurisprudence électorale contenant l'analyse et le commentaire des décisions les plus récentes en matière d'élections politiques. 2^e partie, Operations électorales*, Lyon : aux bureaux de la Revue [*Rev. catholique des institutions et du droit*], 1898; rééd. actualisée Paris : L. Larose, 1902. – *Étude théorique et pratique sur la nullité et la caducité des libéralités adressées aux établissements publics, et particulièrement aux anciens établissements ecclésiastiques*, Paris : éd. de la *Rev. d'organisation et de défense religieuse*, 1909, 120 p. – *L'Enseignement supérieur des jeunes filles*, extrait de l'*Université catholique*, Lyon : Vitte, 1910, 16 p. – Avec Maurice Barrès, « La défense des églises », *Congrès d'économie sociale juin 1912*, extrait de la *Réforme sociale*, Paris : Comité de défense et de progrès social, 1912, 37 p. – *Joseph, Jean et André Dugas, 1879-1916, notes intimes recueillies par P.-R. Du Magny*, Lyon : E. Lardanchet, 1917, 112 p.; [ses beaux-frères : Joseph Dugas (1879-1905), Jean Dugas né en 1883 tué dans la Somme le 7 octobre 1914, André Dugas né en 1887 tué à Verdun le 18 mars 1916]. – *Un cri d'alarme! La Famille, l'héritage, le fisc.*, extrait de la *Rev. catholique des institutions et du droit*, Lyon : impr. Perroud, 1920, 27 p. *Charles Jacquier*. L'Éloquence faite homme (1845-1928)*, Lyon : Vitte, 1930, 271, portrait. – *André Neyrand (2 mai 1842-29 novembre 1922), sa famille, ses œuvres et sa vie intérieure*, Lyon : impr. des Missions africaines, 1937, 176 p. (André Neyrand [Saint-Julien-en-Jarez 3 mai 1842-Saint-Chamond 29 novembre 1922], maître de forges, surnommé « le Saint », oncle maternel d'Anne Dugas).